

## △ Consignes de sécurité

Ce produit doit de préférence être installé par un électricien professionnel, faute de quoi vous vous exposez à un risque d'incendie ou d'électrocution. Avant d'effectuer l'installation, lire la notice d'utilisation, tenir compte du lieu de montage spécifique au produit et utiliser exclusivement les accessoires d'origine. Tous les produits Legrand doivent exclusivement être ouverts et réparés par des employés Legrand spécialement formés à cet effet. Toute ouverture ou réparation non autorisée annule l'intégralité des responsabilités, droits à remplacement et garanties. Utiliser exclusivement les accessoires de la marque Legrand. L'appareil contient une pile primaire au LiMnO<sub>2</sub>. Celle-ci doit être retirée de manière appropriée lorsque le produit est arrivé en fin de vie et mise au rebut conformément à la législation nationale sur la protection de l'environnement.

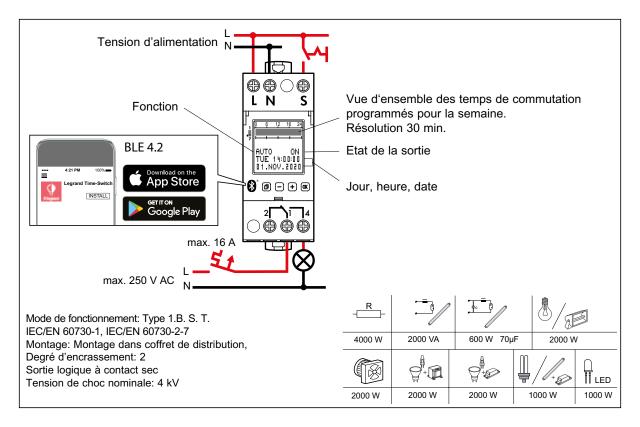
## Caractéristiques techniques

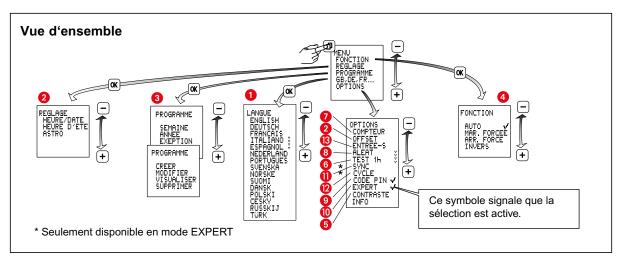
Tension d'alimentation:	230 V 50/60 Hz			
Consommation:	ca. 1 W			
Sortie commutée:	1 inverseur 16 A 250	) V~μ cos φ = 1		
Précision de l'horloge:	~ 0,1 s / jour			
	fil rigide	fil souple		~
Capacité des bornes:	1,54 mm <sup>2</sup>	1,52,5 mm <sup>2</sup>		max. 1,4 Nm
Programmes:	56 programmes			
Coordonnées du lieu:	Résolution 1° / 1' dar	ns mode EXPERT	•	
Longueur de ligne:	50 m au maximum			
Signal de commande:	230 V AC / ca. 2mA			
Impulsion de commande:	100200 ms			
Temporisation:	0 min 23h 59min	59s		
Réserve de marche:	5 ans			
Température de stockage:	- 20 °C à +60 °C			
Température de service:	-20 °C à +55 °C			
Fréquence de transmission:	2400 MHz 2483,5	MHz		
Puissance de transmission max.:	1,58 mW			

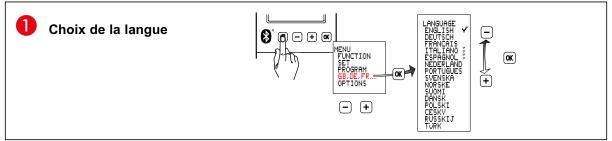
#### Informations générales

**Mise en service:** A la mise sous tension, l'interrupteur horaire démarre avec la dernière fonction réglée. La position du relais est prédéfinie par le programme.

- Sélection du menu, retour au menu, retour au menu principal par appui continu d'environ >1s.
- Validation de la sélection ou réutilisation des paramètres.
- Sélection des rubriques du menu ou réglage des paramètres



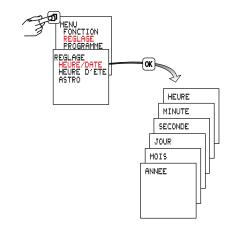








#### Heure / Date

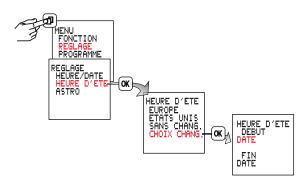


# (B)

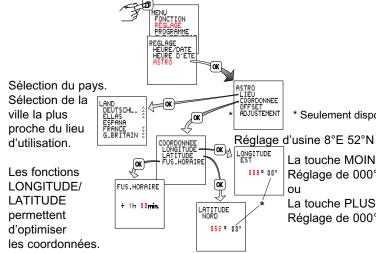
#### B) Heure d'été ±1 h

Europe: réglage d'usine.

**D'autres**: le passage à l'heure d'été peut être programmé librement en saisissant une date de début et une date de fin et sera toujours exécuté le même jour de la semaine, par exemple le dimanche, au cours des années suivantes.







\* Seulement disponible en mode EXPERT

La touche MOINS permet de régler la longitude ouest. Réglage de 000° **EST / OUEST** à 180° **OUEST**.

La touche PLUS permet de régler la longitude est. Réglage de 000° **EST / OUEST** à 180° **EST**.

Utilisez la carte des fuseaux horaires ci-jointe pour régler le fuseau horaire. Déterminez le décalage horaire de votre site par rapport au temps UTC (Universal time coordinated) et réglez la valeur.

La touche PLUS permet de régler la latitude nord. Réglage de 00° **NORD / SUD** à 90° **NORD**. ou

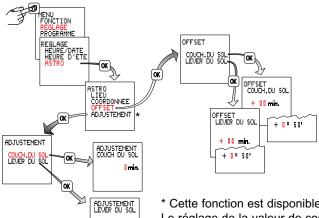
La touche MOINS permet de régler la latitude sud. Réglage de 00° **NORD / SUD** à 90° **SUD**.







# 2 Offset

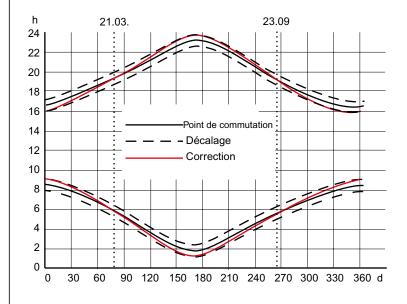


\* Cette fonction est disponible en mode Expert.

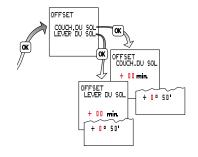
Le réglage de la valeur de correction (1...30min.) a pour effet une prolongation de 60 minutes maxi. de la durée d'activation quotidienne au milieu du semestre hivernal (ARRÊT jusqu'à 30 min. plus tard le matin et MARCHE 30 min. plus tôt le soir).

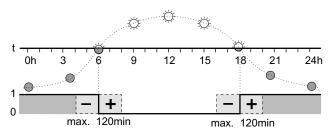
Au milieu du semestre estival, le réglage de la valeur de correction a pour effet un raccourcissement de 60 minutes maxi, de la durée d'activation quotidienne (ARRÊT jusqu'à 30 min. plus tôt le matin et MARCHE 30 min. plus tard le soir).

# 2 Offset



## 2 Offset



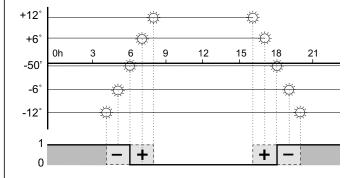


L'horloge commute aux heures calculées de lever et de coucher du soleil. La saisie d'un temps différentiel permet de décaler le moment de la commutation d'un maximum de ±120 minutes par rapport à l'heure de lever et de coucher du soleil.

**Exemple**: Avec un temps différentiel de +30 minutes, l'horloge commute 30 minutes **après** le lever du soleil et 30 minutes **après** le coucher du soleil.

Avec un temps différentiel de -30 minutes, l'horloge commute 30 minutes **avant** le lever du soleil et 30 minutes **avant** le coucher du soleil.





En cas de réglage du décalage en degrés, l'inter horaire commute aux instants où la luminosité est identique, malgré des heures de crépuscule différentes au cours de l'année.

Le lever du soleil et le coucher du soleil correspondent à -50° pour le point central du soleil (le bord du soleil est visible sur l'horizon).

# **3A**

#### PROGRAMME / SEMAINE

Cette commande du menu permet de saisir facilement des programmes qui doivent se répéter chaque semaine (par exemple commande

d'éclairage, commande de chauffage).

Un programme hebdomadaire se compose d'une heure de mise en marche / d'arrêt et des jours de mise en marche / d'arrêt associés.

- LUN A DIM : les jours de la semaine sont affectés de manière fixe. Il faut saisir les heures de mise en marche / d'arrêt (objectif : exécuter le même programme chaque jour de la semaine)
- CHOIX LIBRE: les heures de mise en marche / d'arrêt peuvent être affectées à des jours quelconques (objectif: le même programme ne doit être exécuté qu'à des jours donnés; il faut exécuter des programmes différents à des jours quelconques)

#### Liaison logique OU

Les différents programmes hebdomadaires d'un canal sont liés logiquement ente eux par la fonction OU, ce qui veut dire que la commutation obtenue résulte de la superposition des différents programmes. Exemple :



# PROGRAMME / SEMAINE

#### Exemple de programme hebdomadaire

PROGRAMME

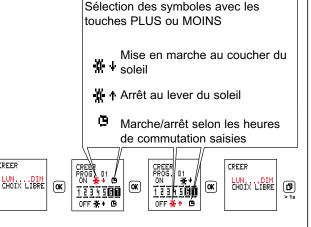
OK

La minuterie doit allumer un équipement d'éclairage tous les jours au coucher du soleil et l'arrêter au lever du soleil.

SEMAINE

CREER

OK



# 3B PROGRAMME / ANNEE

Cette commande du menu permet de saisir des programmes annuels (supplémentaires), mais qui ne doivent être exécutés que pendant une période de validité donnée. Ils se superposent entre eux et avec les programmes hebdomadaires du même canal conformément à la liaison logique OU ci-dessus.

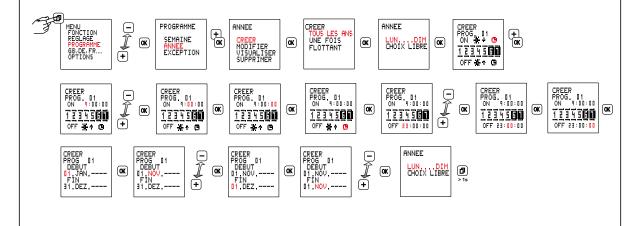
La période de validité est définie en saisissant une date de début / de fin.

- Il faut choisir l'option TOUS LES ANS si les heures de commutation supplémentaires ont la même période de validité chaque année (par exemple Noël, Fête nationale, anniversaire, etc.).
- Il faut choisir l'option UNE FOIS si des heures de commutation supplémentaires sont souhaitées pendant une période de validité (par exemple congés) mais que les dates de début/de fin des congés changent chaque année.



#### Exemple de programme annuel

Mise en circuit chaque année le 01/11 à 9H00 et arrêt à 23H00.



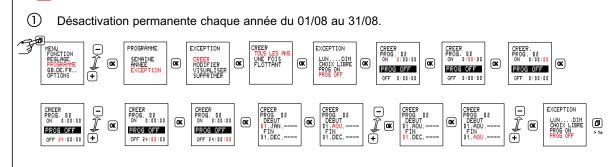
# 3C PROGRAMME / EXCEPTION

Les programmes hebdomadaires et annuels du même canal ne sont plus exécutés pendant la période de validité d'un programme exceptionnel. Les autres programmes exceptionnels sont toutefois également exécutés pendant cette durée de validité.

Les différents programmes exceptionnels se superposent conformément à la liaison logique OU ci-dessus.

- Il faut choisir l'option TOUS LES ANS si les heures de commutation ont la même période de validité chaque année (par exemple Noël, Fête nationale, anniversaire, etc.).
- Il faut choisir l'option UNE FOIS si des heures de commutation sont souhaitées pendant une période de validité (par exemple congés) mais que les dates de début/de fin (des congés) changent chaque année.
- L'option FLOTTANT est à sélectionner lorsqu'il faut appliquer des heures de commutation supplémentaires lors des jours fériés flottants (par ex. Pâques, Pentecôte, etc.). La saisie concerne toujours l'année en cours. Les années suivantes, la commutation sera toujours exécutée le jour férié flottant sélectionné. Le réglage par défaut est le dimanche de Pâques de l'année en cours. → <sup>(1)</sup>
- Option LUN A DIM: Validité de 0:00:00 à la date de début jusqu'à 24:00:00 à la date de fin.
   Pendant cette période, le canal correspondant commute exclusivement d'après le programme exceptionnel.
- Option CHOIX LIBRE: Validité de 0:00:00 à la date de début jusqu'à 24:00:00 à la date de fin.
- Pendant cette période, le canal correspondant commute exclusivement d'après le programme exceptionnel.
- Option PROG ON: Validité de l'heure de mise en marche à la date de début jusqu'à l'heure d'arrêt à la date de fin. Pendant cette période, le canal correspondant est activé continuellement.
- Option PROG OFF: Validité de l'heure de mise en marche à la date de début jusqu'à l'heure d'arrêt à la date de fin. Pendant cette période, le canal correspondant est désactivé continuellement.

# **3C** PROGRAMME / **EXCEPTION**



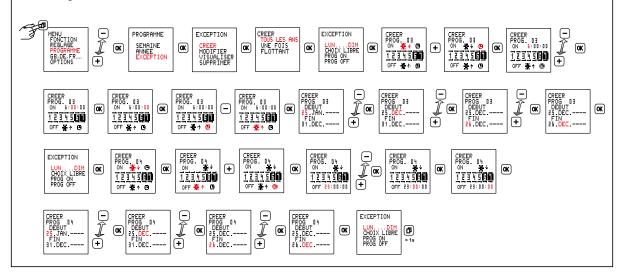
# **3C** PROGRAMME / **EXCEPTION**

2 Activation chaque année du 25/12 au 26/12 à 6H00 avec arrêt au lever du soleil, mise en marche au coucher du soleil et arrêt à 23H00.

2 programmes sont nécessaires à cet effet.

Programme 1 : MARCHE 6H00 et ARRÊT au lever du soleil

Programme 2 : MARCHE au coucher du soleil et ARRÊT à 23H00



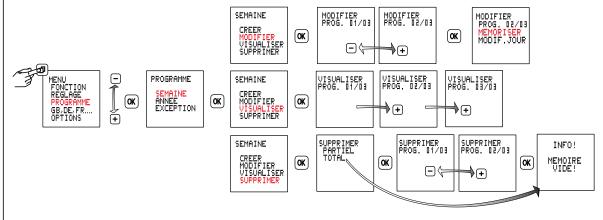
# **3D** Jours fériés flottants

L'horloge calcule les jours fériés flottants qui dépendent du jour de Pâques liturgique\* d'après la règle de Gauss / Spencer Jones et tient ainsi compte du décalage annuel du dimanche de Pâques. Les jours fériés flottants suivent ce décalage ; ils ont toujours lieu à un intervalle fixe, en jours, par rapport à Pâques.

\* Remarque : certaines années, il existe une différence entre la Pâques liturgique et la Pâques orthodoxe.

Jour férié	Écart du dimanche de Pâques
Jeudi saint	- 3 jours
Vendredi saint	- 2 jours
Dimanche de Pâques	0
Lundi de Pâques	+1 jour
Ascension	+ 39 jours
Dimanche de Pentecôte	+ 49 jours
Lundi de Pentecôte	+ 50 jours
Fête-Dieu	+ 60 jours

# PROGRAMME Modifier / Visualiser / Supprimer



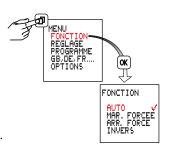
# Modes de fonctionnement

- AUTO mode automatique
- MARCHE FORCE
- ARRET FORCE

Attention : La sortie est activée lorsqu'un signal d'entrée de commande est appliqué.

INVFRSF

L'état du contact défini par le programme est inversé. Au cycle suivant, il reviendra à son état initialement programmé.



# Réglage du contraste





## 1 h-Test

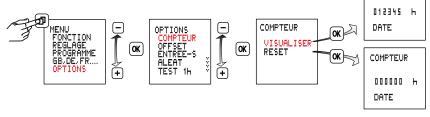
La selection "EN SERVICE" active les sorties pendant 1 heure.



Après 1 heure, l'horloge reprend automatiquement la fonction réglée.

# Compteur d'heures de service

Affichage de la durée de commutation du relais (0 à 065535 heures) et de la date de la dernière réinitialisation.



COMPTEUR

# 8 Fonction aléatoire

Fonctions pour la simulation de présence.

Lorsque la fonction est activée, les cycles de commutation sont décalés de ± 15 min au hasard.





#### Code PIN (blocage de l'accès)

Le réglage par défaut de la saisie du code pin est en mode PASSIF. Lorsque le code pin est réglé sur le mode ACTIF, le code d'accès 123123 est préréglé. Sauf si le code pin a été modifié via l'application Time Switch de Legrand.

- Le code d'accès peut être modifié avec l'application Legrand Time-Switch.
- 8 smartphones/tablettes au maximum peuvent être couplés simultanément avec un interrupteur horaire. Si davantage de smartphones/tablettes doivent être couplés, le couplage le plus ancien sera supprimé.
- La désignation de l'inter horaire standard (AlphaRex) peut être modifiée par le biais de l'application Legrand Time-Switch.

Le blocage de l'accès est levé lorsque le mode PASSIF est sélectionné ou suite à une réinitialisation. Le code d'accès réglé demeure inchangé.





#### **Mode expert**

Le mode Expert offre des fonctions supplémentaires à l'appareil :

- Synchronisation sur le réseau pour améliorer la précision de l'horloge
- Fonction cyclique
- · Correction semestre d'été/d'hiver
- Entrée commande Option et Arrêt

Attention : Lors d'un passage d'ACTIF à PASSIF, les commandes de menu supplémentaires sont de nouveau masquées et tous les réglages effectués en mode Expert sont perdus.

Après une nouvelle activation, le mode Expert est de nouveau exécuté avec les réglages de base.





#### Activation / Désactivation de la synchronisation réseau.

Cette fonction est disponible en mode Expert.

Le réglage par défaut est HORS SERVICE. Pour augmenter la précision de l'horloge à long terme sur les réseaux de 50/60 Hz avec compensation de la fréquence, il est avantageux d'activer la synchronisation.



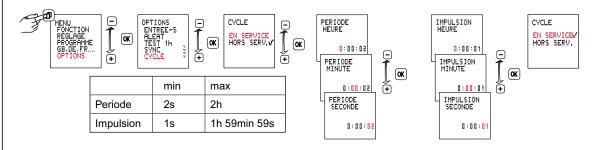


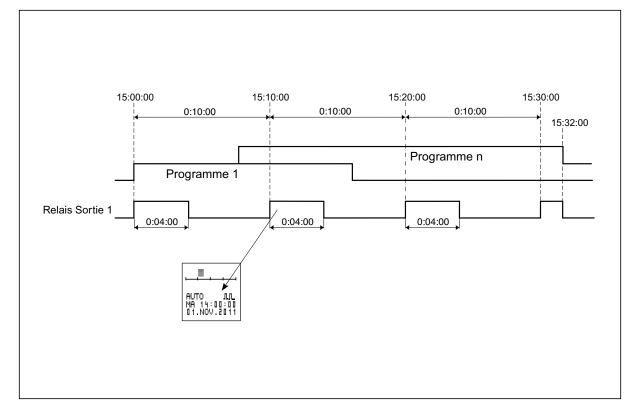
#### Fonction cyclique

Cette fonction est disponible en mode Expert.

Pour les commandes de commutations cycliques, la durée d'activation est déterminée par combinaison logique OU des programmes de tous les types. À l'intérieur de ces limites se déroule alors un cycle fixe de temps d'activation et de désactivation. Le cycle commende toujours avec le temps d'activation. La durée du cycle et le temps d'activation à l'intérieur du cycle ont la même longueur pour tous les durées

d'activation. La durée du cycle et le temps d'activation à l'interieur du cycle ont la meme longueur pour tous les durées d'activation. La durée du cycle et le temps d'activation peuvent être définis indépendamment l'un de l'autre par pas d'une seconde. Si la durée d'activation est plus courte que la durée du cycle, le cycle est alors raccourci en conséquence et le temps d'activation reste inchangé. Si la durée d'activation est même plus courte que le temps d'activation, celui-ci est alors également raccourci en conséquence.



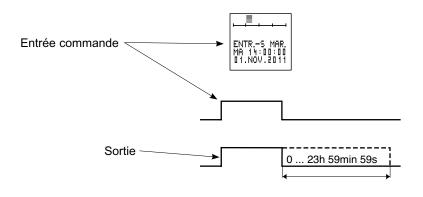


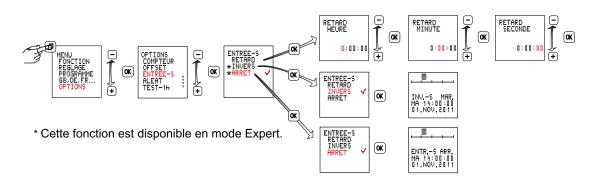


## Commande auxiliaire temporisée

Un signal électrique active la fonction auxiliaire temporisé. La sortie reste activée tant que le signal est appliqué.

Lorsqu'il n'y a plus de signal, la temporisation continue à maintenir la sortie active, etc., jusqu'à l'écoulement total du temps, programmé par l'utilisateur.





#### COURSE D'INERTIE

La sortie s'active lors de l'activation de l'entrée de commande et reste activée pendant la durée de la course d'inertie réglée après la désactivation de l'entrée de commande. Plage de réglage de la durée de la course d'inertie 0h 00min 00s ... 23h 59min 59s. L'entrée de commande peut être redéclenchée pendant la durée de la course d'inertie.

#### **OPTIONS**

Le signal de l'entrée de commande inverse l'état de commutation prédéfini par le programme.

L'horaire reprend le cycle de marche/arrêt à la prochaine commande de commutation active.

#### **ARRÊT**

Le signal de l'entrée de commande met l'état de commutation sur ARRÊT lorsque l'état prédéfini par le programme est MARCHE.



#### Couplage du smartphone et de l'AlphaRex<sup>3</sup> BLE

Vous trouvez ici les instructions principales pour le couplage d'un smartphone/d'une tablette avec un interrupteur horaire AlphaRex³ BLE.

- 1. Installez tout d'abord l'application Time Switch de Legrand.
- 2. Accédez à la section Bluetooth de votre smartphone. Celle-ci se trouve normalement dans les paramètres. Assurez-vous que le Bluetooth est activé.
- 3. La localisation doit être autorisée sur le smartphone. Le GPS ne doit pas être activé.
- 4. L'interrupteur horaire AlphaRex<sup>3</sup> BLE doit être alimenté en tension secteur.
- 5. L'application Time Switch de Legrand affiche alors les appareils, tant pendant le téléchargement que lors de l'importation.
- 6. Sélectionnez l'interrupteur horaire AlphaRex<sup>3</sup> BLE dans la liste des appareils.
- 7. Le code d'accès est 123123.
- 8. Saisissez le code d'accès.
- 9. L'interrupteur horaire AlphaRex<sup>3</sup> BLE est maintenant couplé.



## Importation de projets



Au début et pendant la communication de données Bluetooth, les sorties relais passeront en mode repos.

- 1. Sélectionnez le type AlphaRex³ depuis lequel le projet doit être importé.
- 2. Le transfert démarre automatiquement









## Téléchargement de projets



#### **△** Remarque

Au début et pendant la communication de données Bluetooth, les sorties relais passeront en mode repos.

- 1. Sélectionnez un projet.
- 2. Appuyez sur
- 3. Sélectionnez le type AlphaRex³ vers lequel le projet doit être transféré.
- 4. Le transfert démarre automatiquement.







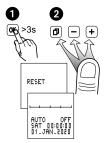
#### Remise à zéro

#### Attention!

La mémoire est effacée et toutes les données réglées seront perdues. La saisie du code pin est réglée sur le mode PASSIF. Le code d'accès demeure inchangé.

Maintenir OK enfoncé pendant plus de 3 secondes, appuyer simultanément sur D - + et relâcher.

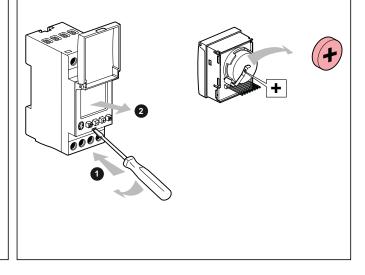
La langue, l'heure, la date, l'heure d'été / hiver, les heures de commutations doivent être à nouveau réglés.



Il faut déconnecter l'appareil avant de démonter le module. Risque d'électrocution !

L'alimentation électrique de l'appareil ne doit être établie qu'après le montage du module.

Utiliser exclusivement une pile de type bouton au lithium (LiMnO2) CR2477, 3V, modèle pour haute température, mini. +85 °C



Type de pro- gram- me	Exécution	Charac- teristiques	Heure de MARCHE/ ARRÊT	Affectation du jour de la semaine	Plage de validité Date DEBUT	Plage de validité Date FIN	Application / objectif / exemple
Rénétitie	Répétition	JOUR- NALIER	•	0	0	0	Il faut exécuter le même cycle de commutation chaque jour de chaque semaine.  Exemple : allumer l'éclairage tous les jours au coucher du soleil et l'éteindre à 22H30.
SEMAINE	Chaque semaine	PERSO.	•	•	0	0	Il faut exécuter le même cycle de commutation chaque semaine, mais seulement certains jours.  Exemple : allumer l'éclairage le LU, MA, ME, JE, VE de chaque semaine au coucher du soleil et l'éteindre à 23H30.
ANNEE UNE FOIS		JOUR- NALIER	•	0	Jour, Mois,	Jour, Mois,	Un programme annuel doit chaque année exécuter un cycle de commutation chaque jour d'une plage de dates donnée.  Exemple : il faut chaque année allumer l'éclairage extérieur d'une église tous les jours de 17H00 à 24H00 pendant la période du 1er décembre au 31 décembre  Il faut chaque année compléter un programme hebdomadaire périodique par des heures de commutation supplémentaires, mais seulement tous les jours d'une période donnée.
	ANNEE	PERSO.	•	•	Jour, Mois, 	Jour, Mois, 	Un programme annuel doit chaque année exécuter un cycle de commutation à des jours spécifiques, mais seulement pendant une plage de dates donnée.  Exemple: il faut chaque année allumer l'éclairage extérieur d'une église de 17H00 à 24H00 le dimanche seulement et pendant la période du 1er décembre au 31 décembre  Il faut chaque année compléter un programme hebdomadaire périodique par des heures de commutation supplémentaires, mais seulement des jours précis d'un intervalle de dates donné.
		JOUR- NALIER	•	0	Jour, Mois, Année	Jour, Mois, Année	Un programme annuel doit exécuter un cycle de commutation chaque jour, mais seulement une année précise et pendant une plage de dates donnée.  Exemple: il faut allumer le chauffage d'une maison de vacance tous les jours de 7H30 à 23H00 pendant les vacances de Pâques du 25 mars 2012 au 28 mars 2012.  Il faut compléter un programme hebdomadaire périodique par des heures de commutation supplémentaires tous les jours d'une période donnée, mais seulement pendant une année spécifique.
	PERSO.	•	•	Jour, Mois, Année	Jour, Mois, Année	Un programme annuel doit exécuter un cycle de commutation,mais seulement une année précise, pendant un intervalle de dates donné et uniquement certains jours. Exemple : il faut cette année seulement allumer l'éclairage d'une salle de sport de 19H00 à 22H00 le jeudi et le vendredi seulement et pendant la période du 10 janvier 2012 au 3 mars 2012.  Il faut compléter un programme hebdomadaire périodique par des heures de commutation supplémentaires à des jours précis d'une période donnée, mais seulement pendant une année spécifique.	
		JOUR- NALIER	•	0	Jour, Mois, Année	Jour, Mois, Année	Un programme annuel doit exécuter un cycle de commutation chaque année à Pâques.  Dans une maison de vacance, par exemple, le chauffage doit être allumé tous les jours de 07:30:00 à 23:00:00 heures pendant la semaine avant et après Pâques, et ce en 2014 et les années suivantes.
	FLOTTANT	PERSO	•	•	Jour, Mois, Année	Jour, Mois, Année	Un programme annuel doit exécuter un cycle de commutation chaque année à l'Ascension.  Il faut, par exemple, allumer l'éclairage extérieur d'une boulangerie chaque année à l'Ascension de 07:00:00 à 11:00:00 heures.

Type de pro- gram- me	Exécution	Charac- teristiques	Heure de MARCHE/ ARRÊT	Affectation du jour de la semaine	Plage de validité Date DEBUT	Plage de validité Date FIN	Application / objectif / exemple
		JOUR- NALIER	•	0	Jour, Mois,  à partir de 0:00:00	Jour, Mois,  jusqu'à 24:00:00	Un programme exceptionnel doit chaque année exécuter un cycle de commutation chaque jour pendant un intervalle de dates donné. Ce programme exceptionnel doit entièrement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents pendant cet intervalle de dates.  Exemple : il faut chaque année allumer la pompe d'arrosage d'un verger tous les jours de 17H00 à 18H00 pendant la période du 20 mars au 10 avril
		PERSO.	•	•	Jour, Mois,  à partir de 0:00:00	Jour, Mois,  jusqu'à 24:00:00	Un programme exceptionnel doit chaque année exécuter un cycle de commutation à des jours spécifiques, mais seulement pendant un intervalle de dates donné. Ce programme exceptionnel doit entièrement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents pendant cet intervalle de dates. Exemple : il faut chaque année allumer la pompe d'arrosage d'un verger le lundi et le vendredi de 17H00 à 18H00 pendant la période du 11 mars au 15 mai
	CHAQUE ANNÉE	PROG ON	•	0	Jour, Mois,  à partir de l'heure de MARCHE	Jour, Mois,  jusqu'à l'heure d'arrêt	Mise en marche permanente chaque année à partir de l'heure de mise en marche à la date de début jusqu'à l'heure d'arrêt à la date de fin. Ce programme exceptionnel doit entièrement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents pendant cet intervalle de dates. Exemple : contrairement aux heures d'éclairage normales d'un bâtiment public, il faut effectuer la mise en marche chaque année le jour de la fête nationale, le 14 juillet à partir de 17H00, jusqu'au jour suivant, le 15 juillet à 7H00.
		PROG OFF	•	0	Jour, Mois,  à partir de l'heure de MARCHE	Jour, Mois,  jusqu'à l'heure d'arrêt	Arrêt permanent chaque année à partir de l'heure de mise en marche à la date de début jusqu'à l'heure d'arrêt à la date de fin. Ce programme exceptionnel doit entièrement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents pendant cet intervalle de dates.  Exemple : pendant les congés de Noël, contrairement au déroulement habituel, l'alimentation en énergie de certains équipements d'une entreprise est arrêtée chaque année en raison des congés du 23 décembre à 18H00 au 27 décembre à 6H00.
UNE FOIS	JOUR- NALIER	•	0	Jour, Mois, Année à partir de 0:00:00	Jour, Mois, Année jusqu'à 24:00:00	Un programme exceptionnel doit exécuter un cycle de commutation chaque jour, mais seulement une année précise et pendant un intervalle de dates donné. Ce programme exceptionnel doit entièrement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents pendant cet intervalle de dates.  Exemple : le chauffage d'un appartement ne doit pas être commandé selon le cycle de chauffe habituel, mais doit être allumé tous les jours de 7H00 à 23H00 pendant les congés de Noël.  Cet état exceptionnel doit commencer le 24 décembre 2012 et se terminer le 6 janvier 2013.	
		PERSO.	•	•	Jour, Mois, Année à partir de 0:00:00	Jour, Mois, Année jusqu'à 24:00:00	Un programme exceptionnel doit exécuter un cycle de commutation, mais seulement une année précise, à un jour spécifique et pendant un intervalle de dates donné. Ce programme exceptionnel doit entièrement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents pendant cet intervalle de dates.  Exemple : Il faut allumer le chauffage d'un magasin 8H00 à 18H00 chaque dimanche, mais seulement en décembre 2012, car le magasin est aussi exceptionnellement ouvert le dimanche pendant la période du 4 décembre 2012 au 18 décembre 2012.
		PROG ON	•	0	Jour, Mois, Année à partir de l'heure de MARCHE	Jour, Mois, Année jusqu'à l'heure d'arrêt	Un programme exceptionnel ne doit effectuer une mise en marche permanente que pendant une année donnée à partir de l'heure de mise en marche à la date de début jusqu'à l'heure d'arrêt à la date de fin. Ce programme exceptionnel doit entièrement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents pendant cet intervalle de dates. Exemple : un système d'alarme doit être allumé en permanence pendant les congés de l'entreprise du 15 juillet 2012 à 19H00 au 7 août 2012 à 6H00.
		PROG OFF	•	0	Jour, Mois, Année à partir de l'heure de MARCHE	Jour, Mois, Année jusqu'à l'heure d'arrêt	Un programme exceptionnel ne doit effectuer un arrêt permanent que pendant une année donnée à partir de l'heure de mise en marche à la date de début jusqu'à l'heure d'arrêt à la date de fin.  Ce programme exceptionnel doit entièrement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents pendant cet intervalle de dates.  Exemple : Pendant l'année 2012, la sonnerie de récréation habituelle d'une école doit être arrêtée en permanence à partir du début des congés le 28 juillet 2012 à 0H00 jusqu'à la fin des congés le 10 septembre 2012 à 24H00.

Type de pro- gram- me	Exécution	Charac- teristiques	Heure de MARCHE/ ARRÊT	Affectation du jour de la semaine	Plage de validité Date DEBUT	Plage de validité Date FIN	Application / objectif / exemple
		JOUR- NALIER	•	0	Jour, Mois,  à partir de 0:00:00	Jour, Mois,  jusqu'à 24:00:00	Un programme exceptionnel doit remplacer un programme annuel existant chaque année à un jour férié flottant.  Dans une église, par exemple, l'éclairage les jours fériés liturgiques doit être commandé différemment du programme de commutation quotidien.
		PERSO.	•	•	Jour, Mois,  à partir de 0:00:00	Jour, Mois,  jusqu'à 24:00:00	Un programme exceptionnel doit exécuter un cycle de commutation chaque année le mardi après la Pentecôte.  Chaque année, par exemple, la porte d'accès vers le terrain d'une usine ne doit pas être ouverte le mardi après la Pentecôte.
EXCEP- TION	FLOTTANT	PROG ON	•	0	Jour, Mois,  à partir de l'heure de MARCHE	Jour, Mois,  jusqu'à l'heure d'arrêt	Un allumage permanent doit avoir lieu chaque année à Pâques. Ce programme exceptionnel doit complètement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents. Contrairement aux heures d'allumage quotidiennes normales, par exemple, l'éclairage d'une église doit être allumé chaque année à Pâques de 17:00:00 à 24:00:00 heures.
		PROG OFF	•	0	Jour, Mois,  à partir de l'heure de MARCHE	Jour, Mois,  jusqu'à l'heure d'arrêt	Chaque année, il faut éteindre de manière permanente à partir de la date de début, heure d'activation, jusqu'à la date de fin, heure de désactivation. Ce programme exceptionnel doit complètement remplacer les autres programmes hebdomadaires ou annuels éventuellement présents dans l'intervalle de date.  Pendant les congés de Pâques, par exemple, contrairement à la procédure habituelle, il faut couper chaque année l'alimentation en énergie de certains équipements à 6:00:00 heures en raison de l'arrêt de travail.

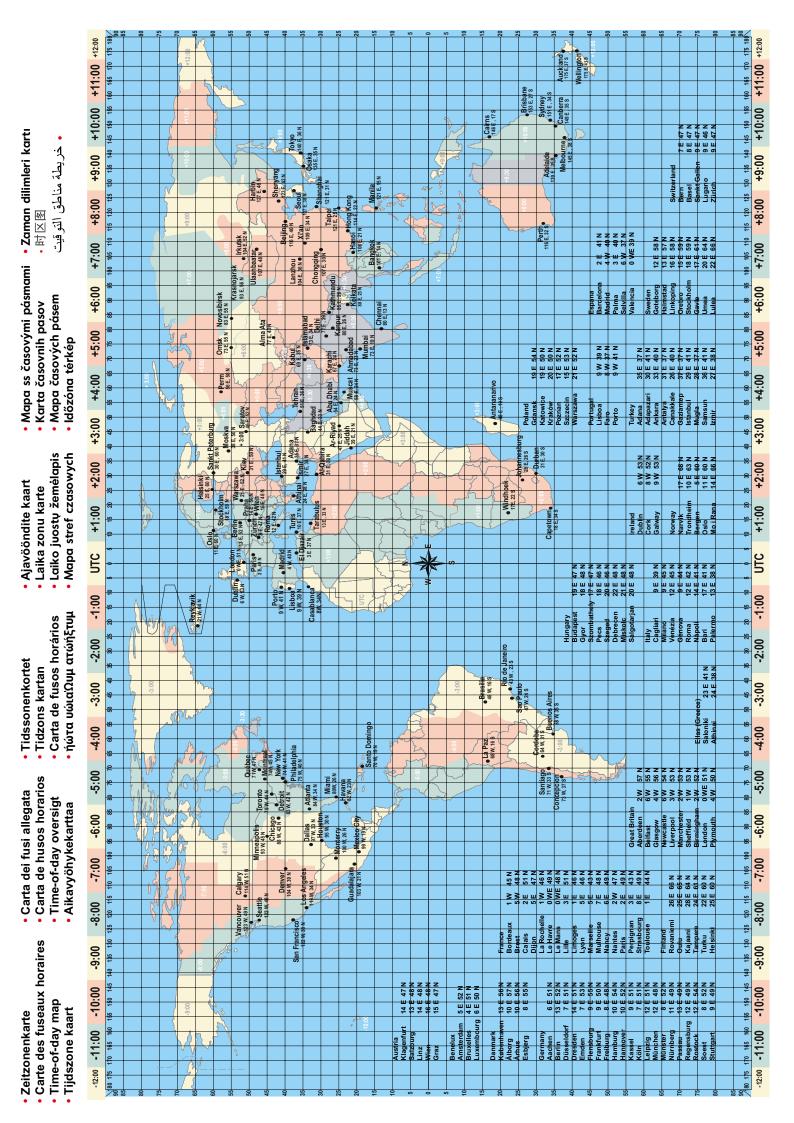
Il faut choisir l'option PROGRAMME / SEMAINE s'il faut exécuter un programme qui ne se rapporte qu'aux jours de la semaine et qui se répète toujours selon un cycle hebdomadaire.

Il faut choisir l'option PROGRAMME / ANNEE s'il faut exécuter un programme chaque année ou seulement pendant une année précise. La plage de validité au sein de l'année peut être limitée par un intervalle de dates.

Il faut choisir l'option PROGRAMME / EXCEPTIONNEL lorsque l'on souhaite entièrement remplacer par un programme exceptionnel un programme hebdomadaire ou annuel existant pendant un intervalle de dates donné.

#### Superposition des différents types de programme à l'intérieur du même canal

	Programme SEMAINE	Programme ANNEE	Programme EXCEPTIONNEL
Programme SEMAINE	Les cycles de commutation des différents programmes hebdomadaires sont exécutés de manière additionnelle	Les cycles de commutation des pro- grammes annuels et hebdomadaires sont exécutés de manière additionnelle	Seul le programme exceptionnel est actif dans la plage de validité
Programme ANNEE	Les cycles de commutation des pro- grammes hebdomadaires et annuels sont exécutés de manière additionnelle	Les cycles de commutation des différents programmes annuels sont exécutés de manière additionnelle	Seul le programme exceptionnel est actif dans la plage de validité
Programme EXCEPTIONNEL	Seul le programme exceptionnel est actif dans la plage de validité	Seul le programme exceptionnel est actif dans la plage de validité	Les cycles de commutation des différents programmes exceptionnels sont exécutés de manière additionnelle





### EU-Konformitätserklärung Nr.: 2019+AlphaRex3BLE EU Declaration of Conformity

Seite page 1/2

Wir

Legrand GmbH

We

Am Silberg 14, D-59494 Soest

erklären in alleiniger Verantwortung, daß unser(e) Produkt(e):

Schaltuhr

declare under our sole responsibility that the product(s):

Time-switch

Typenbezeichnung: Type description:

AlphaRex<sup>3</sup> BLE

See list of reference numbers on page 2/2

mit den grundlegenden Anforderungen folgender Europäischen Richtlinien übereinstimmen satisfy the provisions of Council Directives

"Funkanlagen-Richtlinie"/"Radio Equipment Directive (RED)" 2014/53/EU

"EMV-Richtlinie"/"EMC-Directive" 2014/30/EU

und/and

"RoHS2-Richtlinie"/"RoHS2-Directive" 2011/65/EU

sofern sie bestimmungsgemäß und normgerecht nach den Herstellerempfehlungen installiert und benutzt werden.

on condition that they are used in the manner intended and in accordance with the current installation standards and with the manufacturer's recommandations.

Die Übereinstimmung des bezeichneten Produktes mit den wesentlichen Schutzforderungen der gültigen Richtlinien wird nachgewiesen durch die Einhaltung folgender Normen:

These provisions are ensured for the valid Directives by conformity to the following standards:

EN 60730-1:2016 EN 60730-2-7:2010

EN 300 220-2 V3.2.1:2018 in conjunction with EN 300 220-1 V3.1.1: 2017

EN 301 489-1 V2.1.1:2017 EN 301 489-3 V2.1.1:2019 EN 301 489-17 V3.1.1:2017

EN 300 328 V2.2.2: 2019

**Legrand Antibes** 

16.12.2019 Datum/date:

Marcello Re - Product Development & Technologies Director -



# EU-Konformitätserklärung Nr.: 2019+AlphaRex³BLE EU Declaration of Conformity

Seite page 2 / 2

Referenz / Reference:	
Typ/Type:	
412721 AlphaRex³ D21s BLE	230 V / 50-60 Hz
412722 AlphaRex³ D22 BLE	230 V / 50-60 Hz
412723 AlphaRex³ D21 astro BLE	230 V / 50-60 Hz
412724 AlphaRex³ D22 astro BLE	230 V / 50-60 Hz
412725 AlphaRex³ DY21 BLE	230 V / 50-60 Hz
412726 AlphaRex³ DY22 BLE	230 V / 50-60 Hz